

# Cycle de conférences labéllisé MSH

## Gestion et émergence des communs à l'échelle des territoires



## **DESCRIPTION DU SÉMINAIRE**

L'émergence des questions environnementales, telles que la gestion de la biodiversité ou la mise en discussion des différents usages de l'eau, l'appropriation du vivant, et en particulier des gènes végétaux et animaux, interroge les modalités de gestion de ces biens naturels.

La nécessaire transition écologique nécessite une transformation des institutions et sans doute l'émergence de nouvelles formes d'organisations ancrées dans les territoires. Il convient par ailleurs d'aborder la gestion des communs au plus près des acteurs pour en évaluer l'efficacité.

Ce sont ces questions qui sont explorées dans le cadre de ce séminaire. Pour cela, celui-ci s'articule autour de contributions génériques en sciences de gestion, en économie et en droit et des études de cas portant sur des secteurs économiques particuliers ou sur des objets particuliers, comme l'eau ou la génétique.

## **MOTS-CLÉS**

Bien commun, action collective, environnement, biodiversité, transition

## **PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU SÉMINAIRE**

L'émergence des questions environnementales, telles que la gestion de la biodiversité ou la mise en discussion des différents usages de l'eau, l'appropriation du vivant, et en particulier des gènes végétaux et animaux (Assens & Coléno, 2017), interroge les modalités de gestion de ces biens naturels. Cette question est d'autant plus vive que l'absence de gestion conduit à la disparition de ces biens, comme en témoigne le bilan de l'observatoire sur la biodiversité (2021). Ces biens sont en effet sujet à une tragédie des communs (Hardin, 1968) qui devient de plus en plus préoccupante. Outre les voies bien connues de la privatisation des biens ou de leur « nationalisation », il s'agit de reconnaître l'aporie de la dichotomie public-privé pour rendre compte de la production et de la gestion de ces biens (Renouard & Bommier, 2020, p. 75) afin d'envisager l'émergence d'une gestion en bien commun (Ostrom, 2010). De tels modes de gestion interrogent non seulement les institutions existantes, mais aussi les outils et méthodes permettant ou freinant l'émergence de nouvelles institutions à même d'organiser une gestion en bien commun. Le management des communs s'inscrit à la croisée des disciplines du droit, de l'écologie, de la philosophie politique et des sciences économiques et de gestion (Boyancé & Guéry, 2018). Ainsi, la notion de droits de propriété doit par exemple être revisitée au regard d'une gestion collective (Boyle, 2007; Hess & Ostrom, 2007). Mais l'émergence de l'environnement comme un bien commun interroge plus largement le droit civil et en particulier les notions de préjudices écologiques et celles de l'intérêt collectif (Camproux Duffrene, 2015). La nécessaire transition écologique, au cœur de l'axe 2 de la MSH

Paris Saclay, nécessite une transformation des institutions et sans doute l'émergence de nouvelles formes d'organisations ancrées dans les territoires. Il convient d'aborder la gestion des communs au plus près des acteurs (Ostrom, 2010). Ce sont ces questions que nous souhaitons explorer dans le cadre de ce séminaire scientifique. Pour cela, nous souhaitons articuler des contributions génériques en sciences de gestion, en économie et en droit et des études de cas portant sur des secteurs économiques particuliers ou sur des objets particuliers, comme l'eau ou la génétique.

## **Les contributions s'articuleront autour de deux grandes questions**

### **I. Derrière la transition écologique, comment s'exprime concrètement la transition organisationnelle ?**

La transition écologique implique en effet des changements significatifs dans la manière dont les entreprises, les gouvernements et la société civile pensent, fonctionnent et prennent des décisions ensemble. Elle passe notamment par l'implication et la reconnaissance par les parties prenantes de la nécessité d'adopter de nouvelles pratiques de production ou de consommation.

La relation entre la transition écologique et la transition organisationnelle s'exprime ainsi au travers de plusieurs grandes transformations. D'une part, un changement de paradigme dans la manière de penser l'économie est nécessaire en replaçant l'écologie au cœur des grandes orientations stratégiques publiques et privées à condition qu'elle soit soutenue par le développement de normes environnementales et d'incitations fiscales pour soutenir les investissements nécessaires à une croissance plus verte. D'autre part, l'investissement des Etats et des grands ensembles géostratégiques dans l'innovation technologique au service du développement durable est un préalable à cette transformation.

Enfin, le rôle de l'éducation dès le plus jeune âge à de grands principes éthiques et à une meilleure connaissance du vivant, et plus tard à l'apprentissage de nouvelles connaissances et de nouveaux métiers conditionnent ces grandes transformations.

### **II. Le management des biens communs est-il un moyen efficace de gérer une action collective en vue de préserver des écosystèmes ?**

Le management des biens communs peut être vu comme un moyen efficace de gérer une action collective en vue de préserver des écosystèmes qui sont par nature complexes et interconnectés.

Il permet aux parties prenantes d'un territoire d'avoir une responsabilité partagée dans la préservation des écosystèmes locaux, ce qui peut conduire à une prise de décision plus équilibrée. Il encourage généralement l'inclusion et la participation de toutes les parties

prenantes dans une logique transdisciplinaire, en associant les élus, les communautés locales, les scientifiques, les gouvernements et les associations d'un même territoire. Cela peut conduire à une meilleure compréhension des enjeux en vue d'apporter des solutions plus complètes et ainsi répondre aux défis sociaux et environnementaux que posent le dérèglement climatique et les inégalités d'accès aux ressources des individus.

Le séminaire s'adresse aux chercheurs en sciences sociales et en biologies de l'université Paris-Saclay, mais aussi aux doctorants de l'université. Le séminaire bénéficiera en particulier d'un relais d'information de l'école doctorale ABIES. Il s'inscrit en outre dans une démarche interinstitutionnelle au sein de l'Université Paris Saclay. Il est en effet porté par un chercheur INRAE (François Coléno), membre de l'UMR SADAPT (Université Paris Saclay, AgroParisTech, INRAE), un enseignant chercheur de l'UVSQ et du Larequoi (Guillaume Martin) et un enseignant chercheur, épidémiologiste d'AgroParisTech (Ivan Sache). Afin d'affirmer ce co-portage du séminaire, nous souhaitons que les sessions se déroulent alternativement sur le site d'AgroParisTech à Palaiseau, au sein de l'UVSQ à Guyancourt et à l'IUT de Mantes.

## **Contacts**

François Coléno - Directeur de la recherche INRAE - [francois.coleno@inrae.fr](mailto:francois.coleno@inrae.fr)

Guillaume Martin - Maître de Conférences - Laboratoire LAREQUOI -  
[guillaume.martin@uvsq.fr](mailto:guillaume.martin@uvsq.fr)

Ivan Sache - Professeur AgroParisTech - [Ivan.Sache@Agroparistech.Fr](mailto:Ivan.Sache@Agroparistech.Fr)

## Références bibliographiques

Assens, C., & Coléno, F. (2017). L'agriculture durable. Comment réconcilier le public et le privé pour la gestion d'un bien commun. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 21(4), 136-145. <https://doi.org/10.7202/1053583ar>

Boyancé, M., & Guéry, B. (2018). *Le bien commun à la croisée des disciplines : Philosophie, droit, économie, sciences de gestion*. Presses universitaires de l'IPC. <https://hal.science/hal-02552293>

Boyle, J. 2007. Mertonianism Unbound? Imagining Free, Decentralised Access to Most Cultural and Scientific Material. In *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice*, eds. C. Hess and E. Ostrom, 123-143. Cambridge, MA: The MIT Press.

Camproux Duffrene (2015) : « De la protection de l'intérêt collectif lié à l'environnement ; réflexions quant à l'action civile associative ». in *La représentation de la nature devant le juge ; approches comparatiste et prospective*, éd. Vertigo, HS n°22, septembre 2015 ( dir.). MP Camproux Duffrène et J. Sohnle (versions électronique, <https://vertigo.revues.org/16320> et papier)

Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons : The population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. *Science*, 1243-1248.

Hess, C., & Ostrom, E. (2007). Introduction : An Overview of the Knowledge Commons. In *Understanding Knowledge as a Commons : From Theory to Practice* (p. 3-26). MIT Press. <https://ieeexplore.ieee.org/abstract/document/6284197>

Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs - Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, (De Boeck Editions).

Renouard, C., & Bommier, S. (2020). Introduction au dossier " Entreprise et commun ". *Entreprise & société*, 2019 - 2(n° 6), 75-83. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10785-9.p.0075>